



# Giberville





02 31 27 89 90

# GIBERVILLE LES AMAZONES



## *Charme et caractère*

Maisons de ville du 3 au 5 pièces,  
offrant espace et lumière dans un  
cadre verdoyant.

**édifidès**

Acquérir en **N**ormandie  
2, place de la République - 14060 CAEN Cedex 4  
[www.edifides.fr](http://www.edifides.fr)



Gibervillaises, Gibervillais, chers concitoyens

Malgré une stagnation des recettes d'Etat, malgré une baisse de la dotation de solidarité provenant de la communauté d'agglomération, malgré l'absence de progression de la taxe professionnelle (les entreprises bénéficiant d'une réduction sensible depuis la suppression de la part salaires sur leurs bases) le Conseil municipal a voté un budget équilibré, sans augmentation des taux de l'imposition sur les ménages.

Nous sommes parvenus à ce résultat grâce à l'extrême rigueur de notre gestion, à notre politique de désendettement menée depuis plusieurs années et à notre souci de provisionner pour des périodes plus difficiles.

En 2004, aucune prestation ne sera en baisse.

Au contraire, comme vous pourrez le constater à la lecture du budget résumé dans les pages suivantes, toutes les propositions des commissions ont été retenues et vont satisfaire pleinement les besoins exprimés.

Le montant des subventions aux associations progresse également de près de 4 %.

Le programme d'investissement est ambitieux et correspond aux engagements pris. Il sera autofinancé, en partie. Pour l'équilibrer, nous avons décidé de réaliser un emprunt afin de profiter, d'une part, de taux encore attractifs et, d'autre part, de la suppression de plusieurs annuités arrivées à échéance (nous n'avons pas emprunté depuis 1999).

Ainsi, en 2005, année de répercussion de cet emprunt, la Ville remboursera environ la même somme qu'en 2002.

Cependant, la bonne santé financière de la commune ne doit pas nous aveugler, nous entraîner dans un optimisme béat ou nous faire vivre au-dessus de nos moyens.

Il nous faut rester prudents et vigilants dans la mesure où des incertitudes planent concernant le devenir de la taxe professionnelle.

Pour garantir à l'avenir le même niveau de vie, pour continuer à répondre aux attentes de la population sans alourdir l'impôt, il faudra trouver des recettes nouvelles.

Celles-ci proviendront, notamment, d'un apport de population que nos équipements peuvent supporter. C'est pourquoi nous travaillons à la réalisation de futures zones d'habitat.

La récente commercialisation du « quartier du Cavalier » nous conforte dans l'idée que notre commune possède des atouts qui la rendent attractive.

Je m'en réjouis car je pense que mon Conseil municipal et moi-même avons créé les conditions de cette attirance pour Giberville.

Avec mes sentiments dévoués.

Le Maire,  
J-F. ROMY

Je remercie vivement les divers annonceurs qui, au fil des années, nous permettent de faire paraître ce bulletin municipal sans qu'on ait à puiser dans le budget communal.

Grâce à leur générosité et à leur nombre croissant, nous pouvons désormais vous proposer un bulletin dont la présentation s'est encore améliorée.



# Sommaire

**E**dito

p 1

**P**olice municipale

p 3

**E**tat civil

p 4

**L**ogement - Affaires sociales

p 5

**B**udget primitif 2004

p 6-7

**C**ommission des travaux

p 8-9

**C**ommission urbanisme/environnement

p 10-11

**C**arrefour municipal

p 12-13

**A**glæë

p 14-15

**A**ffaires scolaires

p 16-17-18

**S**ports

p 19-20-21

**A**ssociations

p 22

**M**édecins - Permanence

p 24

## Caisse d'Epargne de COLOMBELLES

5, place de l'Hôtel de ville  
Tél. 02 31 72 41 17

Distributeur de billets 24/24 - 7j/7

Ouvert du mardi au vendredi : 8h45 - 12h30 / 14h - 17h30  
le samedi : 8h30 - 12h30



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
DE BASSE - NORMANDIE

*Et si une banque vous aidait à vivre mieux ?*

## GOUVILLE SARL



FROID COMMERCIAL,  
INDUSTRIEL ET CLIMATISATION  
CUISINES, BUANDERIES,  
MATÉRIEL DE BOULANGERIES

3 av. des Carrières - 14760 Breteville/Odon  
Tél. 02 31 74 67 45 - Fax 02 31 74 28 28  
Le Bourg - RN13 - 50700 St-Joseph  
Tél. 02 33 95 40 40 - Fax 02 33 95 12 05

## ALTER BURO | Loiselet

ZI a sphère - 14200 HEROUVILLE ST CLAIR  
TEL 02 31 95 14 00 - FAX 02 31 95 14 35  
UN MAGASIN OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI

Fournitures de bureau - Mobilier de bureau  
Consommables informatique



## Cuivres et Étains de Sannerville

**Fabrication - Vente**

Cuivre étamé

Étain 97 % - Coupes - Médailles Pin's  
Réparations - Polissage - Vernissage

Pin's émail dur

Z.A. de Liroze - 14940 SANNERVILLE  
Tél. 02 31 23 30 51 - Fax 02 31 23 29 04



Rappel des mesures de sécurité et de tranquillité afin de faciliter la vie de tous les habitants de notre ville.

Arrêté préfectoral du 30 août 1991 concernant les bruits : (tondeuses, taille haies, musique, etc.).

Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 h 00 et 14 h 30 - 19 h 30
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 19 h 00
Dimanche et fêtes : 10 h 00 - 12 h 00

Nous attirons votre attention sur le fait que la loi sur les bruits de voisinage a fixé le montant de la contravention à 457 €. (Arrêté Préfectoral en Mairie service Police Municipale.)

### Service objets trouvés :

Il se trouve en Mairie de nombreux objets trouvés : clés, lunettes, montres, vélos etc. Afin de retirer des objets vous appartenant, vous pouvez contacter la Mairie au 02 31 35 74 74 pour rendez-vous le jeudi matin.

### Civisme environnement : chiens

Il reste en ce domaine toujours des efforts à faire : vagabondage, bruit, maintien en laisse et propreté. Il s'avère que toujours, des propriétaires de chiens promènent, en laisse, leurs animaux pour faire leurs besoins sur les trottoirs et espaces verts. Même en laisse, les besoins de ces « bêtes » peuvent être faits sur vos terrains et non sur le domaine public.

### Chiens en divagation

Chiens en divagation sur la voie publique	35 €
Captage : prise en charge	61 €
Identification du propriétaire	23 €
Hébergement de nuit	6,10 €
Tatouage	30 €

### Stationnement dans l'agglomération :

Automobilistes, nous vous rappelons que l'arrêt et le stationnement sont interdits aux emplacements délimités par une ligne jaune. Le stationnement est également interdit sur les espaces verts ainsi que sur les trottoirs (sauf panneaux).

Rappel concernant le stationnement unilatéral semi-mensuel.

Vous devez stationner :

Du 01 au 15 côté impair

Du 16 au 31 côté pair



### Centre de loisirs Aglaï

Nous vous rappelons que le stationnement est interdit dans l'enceinte du centre de loisirs, afin de préserver la sécurité des enfants.

Des places de stationnement prévues à cet effet sont à proximité. Ayez le respect des emplacements de stationnement aux abords des écoles.

### Respect du stationnement pour les personnes handicapées

Suite à des réclamations, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les emplacements pour les personnes handicapées.

Stationnement d'un véhicule n'arborant pas le macaron GIC ou GIG sur un emplacement réservé aux personnes en bénéficiant : contravention de 4<sup>e</sup> classe : 135 €.

### Permanence police municipale

L'agent de police municipale peut vous recevoir en mairie le jeudi matin.

Téléphonez pour prendre rendez-vous à la mairie au 02 31 35 74 74.

### Elections

Autrefois, lors d'une journée électorale, la ville offrait aux habitants du plateau qui le souhaitaient, la possibilité d'utiliser le bus communal pour se déplacer au bureau de vote, rue Pasteur. Au fil des années, la fréquentation s'est amenuisée pour devenir quasiment inexistante. C'est pourquoi, le conseil municipal n'a pas jugé utile de poursuivre cette initiative qui occasionnait des dépenses (salaire du chauffeur, carburant) qui ne s'avéraient plus indispensables, d'autant plus que la CTAC effectue quelques passages, le dimanche.

Le maire,  
J-F. Romy

### Recensement militaire

Obligatoire pour les filles et les garçons dès vos 16 ans.

Se présenter à la mairie le mois de votre anniversaire avec le livret de famille de vos parents et votre carte d'identité.

Cette démarche permet de vous inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP - BEP - BAC - y compris pour votre permis de conduire...).

Pharmacien **Michel WAGNER**

25, rue Pasteur - Tél. 02 31 72 00 79



**Les Pharmaciens  
de GIBERVILLE**

Pharmacie **Éric RULLIER**

34, rue de la Liberté - Tél. 02 31 72 37 39



# Etat civil

## Naissances

### Novembre 2003

9 Novembre PATAY Noah  
 14 Novembre DUPONT Thomas  
 19 Novembre LECOMTE Lise  
 25 Novembre OUTIN Hugo

### Décembre 2003

10 Décembre BRIARD Tom  
 13 Décembre PETITON Hugo

### Janvier 2004

3 Janvier TRIDEAU Toinon

### Février 2004

6 Février RULLIER Paul  
 6 Février RULLIER Etienne  
 8 Février LEROYER Natalia  
 8 Février MARIE Théo  
 18 Février DUCLOS Yaniss

### Mars 2004

2 Mars FOSSEY Gabin  
 15 Mars GAUTHIER Soraya  
 20 Mars CRIVILLE Diyas  
 22 Mars JAME Kévin

## Décès

### Novembre 2003

16 Novembre NIGAUD Irène, veuve ARDEVEN

### Décembre 2003

13 Décembre DELACOUR Francis  
 21 Décembre MATHIEU Marie-Louise, veuve VARIN

### Janvier 2004

5 Janvier ROGER André

### Février 2004

17 Février BAILLARD Irène, veuve ORY

### Mars 2004

3 Mars HENRY dit AUGUSTE Jean  
 7 Mars GUYTIER Annick, épouse HERAULT  
 13 Mars LEPERCHEY Roger  
 13 Mars MASSA Dorino  
 24 Mars BESNARD Roger  
 28 Mars PERON Jean

### Avril 2004

7 Avril BENATRE Christiane,  
 veuve BLOND  
 10 Avril BLIN Marcel

## Mariages

### Décembre 2003

6 Décembre LECLOUAREC Gil  
 et GEORGES Karine

### Mars 2004

6 Mars LEMIERE Dominique  
 et FIRMIN Jacqueline  
 20 Mars LENEVEU Mickaël  
 et ROUSSELLE Sarah

**APPELEZ EN CONFIANCE**

**S.O.S. AMBULANCES**

SARL VIEL ET FRANÇOIS - 3, rue Charles Tellier - 14120 MONDEVILLE

**02 31 52 14 93**

TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS  
 TRANSPORT DE CORPS AVANT MISE EN BIÈRE

24 HEURES SUR 24

7 JOURS SUR 7

# MARBRERIE POMPES FUNÈBRES BARBIER & FILS

**MONUMENTS  
 FUNÉRAIRES**

*tous coloris*

**POMPES  
 FUNÈBRES**

**24<sup>h</sup>/24<sup>h</sup>-7<sup>j</sup>/7<sup>j</sup>**

**02 31 34 90 10**

- Inhumations •
- Incinérations •
- Toutes régions •
- Contrats obsèques •

*2 adresses pour  
 vous servir*

• 38, rue de la liberté, 14730 GIBERVILLE.....**02 31 72 46 47**

• 3, rue Eustache Restout, 14100 CAEN .....**02 31 34 90 10**

*Face à l'entrée principale du cimetière de Vaucelles à Caen*

agrément préfectoral 96.14.02.033

**Lors d'un événement douloureux, demandez aide et assistance à des hommes dignes de votre confiance**  
 Afin de mieux vous servir, M. Barbier a créé un grand complexe funéraire, 3, rue Eustache Restout à CAEN.

**POMPES FUNEBRES - MARBRERIE  
 S.A.R.L. LEGRAND**

Chambre Funéraire  
 Transport de corps toutes distances  
 Monuments - Caveaux  
 Articles Funéraires - Fleurs

11, route de Rouen à SANNERVILLE  
 Tél. 02 31 237 237 - 24h/24 - 7j/7  
 ou  
 67, rue Emile Zola - 14120 MONDEVILLE

*Pompes Funèbres Lemerre*

22, rue Georges Clémenceau - 14310 Villers-Bocage

Tél. 02 31 77 01 16

Fax 02 31 77 93 82

*Marbrerie Lemerre*

5, rue Richard Lenoir - 14310 Villers-Bocage

Tél. 02 31 77 76 76



# Logement - Affaires sociales

## Logement

Notre commune recense sur son territoire 642 logements sociaux (460 pavillons et 182 appartements).

Les règles établies font que nous disposons en attribution directe de 20 % de ce parc.

Ce chiffre explique les difficultés rencontrées par notre service pour satisfaire rapidement toutes les demandes.

Nous vous rappelons que sont considérées comme prioritaires pour l'attribution d'un logement

- les personnes habitant à Giberville
- les personnes travaillant à Giberville
- les personnes ayant les parents à Giberville

Le classement de ces dossiers est ensuite fait en fonction de la date de la demande.

Depuis 1 an, nous avons eu 96 demandes de logement provenant de Gibervillais et 182 demandes provenant d'autres communes.

Durant cette année, j'ai reçu 90 personnes en rendez-vous individuel.

En ce qui concerne les attributions réservées à la Mairie, cette année nous n'avons pu traiter que 14 dossiers qui se répartissent comme suit :

(F = Appartement - P = Pavillon)

F2	5	P2	1
F3	5	P3	2
F4	1	P4	0
F5	0	P5	0

En ce qui concerne les dossiers prioritaires restant en attente ils se répartissent ainsi :

Appartements	Pavillons
F2	34
F3	31
F4	7
F5	2
P2	12
P3	26
P4	34
P5	12

A ce jour sur les logements réservés à notre service nous ne traitons aucun dossier provenant de demandes de personnes extérieures à notre commune.

Pour mémoire, les 80 % restant de logement sont attribués par le 1 % patronal, la préfecture et les bailleurs.

## Le futur :

16 pavillons appartenant à la société Le Foyer Normand situés sur le lotissement du Hameau du Vallon seront attribués fin 2004.

Le projet du lotissement du Cavalier rue de l'Eglise est actuellement en cours de viabilisation.

Il sera réalisé en 2 tranches :

- 2004 fin 2005
- 2005 fin 2006 voire début 2007.

En ce qui concerne le logement social les premières attributions devraient avoir lieu fin 2005 début 2006.

Nous espérons que ce bilan ainsi que les explications apportées feront que vous comprendrez plus facilement les difficultés que nous rencontrons pour satisfaire rapidement vos demandes.

Je vous rappelle que je reste à votre disposition en vous recevant sur rendez-vous principalement le samedi matin.

Jean-Louis BOISSEE  
Responsable Logement

## Affaires sociales

Dimanche 4 avril, nous étions plus de 120 personnes à la salle Pablo-Neruda pour ce thé dansant.

Cette après-midi a été animée par Jean-Claude LAMBERT avec brio qui a fait danser nos invités sur des airs d'antan, toujours aussi dynamiques, ils furent ravis par la prestation musicale.

Nous avons profité de cette occasion pour fêter les 70 « printemps » de Madame QUIDEAU, en lui offrant des fleurs et félicitations de tous.

Après le goûter (teurgoule, etc.), nos anciens continuèrent à danser tard dans l'après-midi.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

## Dates à retenir

- Goûter en avril pour les 60 ans et plus
- Voyage en juin pour les 63 ans et plus
- Repas de fin d'année en décembre pour les 66 ans et plus.

Philippe HEUZE  
Maire-Adjoint Affaires Sociales



## BAR - BRASSERIE - HÔTEL

### Au Vert Galant

Ouvert de 6 h 30 à 24 h 00 du lundi au jeudi, de 6 h 30 à 17 h 00 le vendredi

**REPAS COMPLET 9,50 € TOUT COMPRIS**

Buffet d'entrées - 1 plat au choix - Fromages - Dessert - Boissons

**02 31 72 36 52**

19, route de Rouen - 14730 GIBERVILLE

## NORMANDIE FRUITS

Marché de gros



Rue de Cardiff - 14000 CAEN  
Tél. 02 31 84 44 64 - Fax 02 31 84 07 37

Email : [ndie.fruits@libertysurf.fr](mailto:ndie.fruits@libertysurf.fr)



# Budget primitif 2004

## FONCTIONNEMENT

COMPTES	NATURE	DEPENSES	RECETTES
60	Achats et variations de stocks	527.689 €	
61	Services extérieurs	321.494 €	
62	Autres services extérieurs	109.555 €	
63	Autres impôts, taxes	7.190 €	
63	Impôts taxes et versements assimilés	46.729 €	
64	Charges du Personnel	2.189.074 €	
65	Autres charges de gestion courante	837.602 €	
66	Charges financières	97.186 €	
67	Charges exceptionnelles	3.805 €	
68	Dotations aux amortissements	76.000 €	
022	Dépenses imprévues	304.900 €	
023	Virement à la section d'investissement	450.000 €	
70	Produits des services		207.300 €
72	Travaux en régie		19.000 €
73	Impôts et taxes		2.698.418 €
74	Dotations		1.120.618 €
75	Autres Produits de gestion courante		9.000 €
77	Produits exceptionnels		750 €
79	Transfert de charges		500 €
013	Atténuation des charges		75.340 €
002	Excédents antérieurs reportés		840.298 €
<b>TOTAUX FONCTIONNEMENT</b>		<b>4.971.224 €</b>	<b>4.971.224 €</b>

## INVESTISSEMENT

COMPTES	NATURE	DEPENSES	RECETTES
001	Résultat d'investissement reporté	656.822,27 €	
16	Emprunts et dettes assimilés	321.640,00 €	
23	Immobilisations en cours	1.819.633,00 €	
10	Dotations, fonds divers et réserves		100.000,00 €
13	Subventions		251.500,00 €
16	Emprunts		1.004.886,00 €
28	Amortissements		76.000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement		450.000,00 €
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		915.709,27 €
<b>TOTAUX INVESTISSEMENT</b>		<b>2.798.095,27 €</b>	<b>2.798.095,27 €</b>

## PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Administration générale	59.235 €
Fenêtres PVC, logiciel cadastre travaux agrandissement mairie	
Ecoles primaires	19.110 €
Portes fenêtres PVC, informatique, chariots de lavage	
Restaurant Louis-Aragon	30.160 €
Portes-fenêtres PVC, matériel de cuisine	
Routes et voiries	620.760 €
Mises aux normes feux tricolores, voiries, signalisations	
Eclairage public, effacement des réseaux	
Espaces verts	31.580 €
Véhicule C 15 en remplacement de la 4l, bennes camions	
Plantations	



## Budget primitif 2004

Bâtiment culturel	85.000 €	
Frais d'études + travaux		
Salle Pablo-Neruda	10.700 €	
Portes et fenêtres PVC		
Résidence Guy Travert	14.000 €	
Matériel de cuisine		
Cœur de bourg	377.426 €	
Travaux + Provisions		
Jardins familiaux	233.800 €	
Travaux + branchement eau potable		
Commission jeunesse-culture	6.100 €	
Matériel + aménagement bureau		
Projet rue de l'Église		170.000 €
Acquisition + travaux		

### SUBVENTIONS : 261.978 €

1. CCAS	76.225 €
2. BUDGET (REGIE) TRANSPORT	67.829 €
3. AGLAE	29.640 €
4. ASSOCIATION COMITÉ JUMELAGE	1.000 €
5. ASSOCIATION JEUNES VACANCIERS	300 €
6. ASG FOOTBALL 12.195 €	
7. ASG TENNIS	1.200 €
8. ASG GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ADULTES	1.524 €
9. ASG GYMNASTIQUE VOLONTAIRE ENFANTS	1.300 €
10. ASG BASKET	12.000 €
11. ASG JUDO	2.500 €
12. ASG. ESCALADE	2.500 €
13. ASG HALTEROPHILIE	4.900 €
14. COMITE DES FETES	10.000 €
15. CLUB DE L'AMITIE	1.906 €
16. BATTERIE FANFARE	2.750 €
17. ASSOCIATION ECOLE MATERNELLE	3.300 €
18. SECOURS GIBERVILLAIS	1.525 €
19. FCPE PRIMAIRE/MATERNELLE	600 €
20. FNACA	370 €
21. ASSOCIATION RENCONTRE	800 €
22. ASSOCIATION ECOLE PRIMAIRE	5.600 €
23. FCPE ECOLE DES TILLEULS	200 €
24. TENNIS DE TABLE	1.200 €
25. COMITE DES ŒUVRES SOCIALES	10.814 €
26. LE DANUBE	500 €
27. LA PATURE/GIDEROT	100 €
28. LES DOIGTS DE FEE	500 €
29. HANDIBLEU	500 €
30. FULL CONTACT	1.100 €
31. HANDBALL	6.500 €
32. PETANQUE	600 €

### TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts locaux (sauf l'augmentation des bases de 1,50 % décidée par les services de l'Etat) et de reconduire les taux d'impositions de l'année 2003 soit :

TAUX	Taux Votes	Bases d'impositions prévisionnelles 2003	Produit correspondant
D'habitation	13,93 %	2.607.000	363.155
Foncière (bâti)	36,07 %	2.487.000	897.061
Foncière (non bâti)	61,71 %	34.900	21.537
		TOTAL	1.281.753



# Commission des travaux

## Salle des fêtes Pablo-Neruda

Quelques aménagements et travaux vont permettre de rendre ce lieu de convivialité et d'échange culturel toujours plus agréable.

Ce qui est prévu :

- poursuite du remplacement des portes et fenêtres existantes en PVC
- réalisation d'un bar dans la salle centrale
- construction d'un espace containers à gauche de l'entrée pour stocker et cacher les poubelles.



## Programme voirie 2004

La municipalité poursuit son programme de rénovation des trottoirs et l'amélioration du stationnement par la création de parking.



En voici le détail :

## Trottoirs

- rue Pasteur jusqu'à la rue Lionel-Terray et la rue de la Garenne
- rue Lionel-Terray
- rue Pablo-Picasso
- rue Paul-Eluard
- rue de la Garenne
- impasse de la Garenne

## Bande roulante

- rue de l'Eglise, de l'arrêt bus du Point du Jour jusqu'au pont de la RD 403

## Parking

- avenue Jules-Ferry

Création de places de stationnement 1<sup>re</sup> tranche en 2004/2<sup>e</sup> tranche en 2005

- rue André-Gide (collège)

Création d'un parking et d'un arrêt de bus

## Réfection de tranchée, bordures et trottoirs

- rue Pierre-de-Courbertin, du n° 27 au n° 35 (60 ml)

## Ateliers municipaux

- réalisation d'un enrobé sur l'aire de tri sélectif

## Circulation des handicapés

Une rencontre avec le directeur du CAT de Giberville, Monsieur Bussy a permis de faire le point sur le déplacement des handicapés dans la commune. L'objectif fixé sur deux ans étant de permettre aux handicapés d'accéder au centre bourg sans difficulté et en toute sécurité.

Pour cela, dès 2004, les trottoirs seront surbaissés rue de l'Eglise (plateau et centre). Une bande roulante en enrobé sera réalisée, de l'arrêt bus du Point du Jour jusqu'au pont de la RD 403.

En 2005, une autre bande roulante sera réalisée, le long du lotissement « Quartier du Cavalier » qui est en cours de construction.

Ces travaux vont évidemment permettre à l'ensemble de la population, notamment les jeunes et les mamans avec des poussettes, de profiter de ces aménagements.

## Jardins familiaux

Les travaux pour la réalisation ont débuté au mois d'avril et s'achèveront fin juin. La livraison va s'effectuer début juillet.

C'est l'entreprise Sparfel de Mondeville qui a été retenue par la Commission d'Appel d'Offres.

Le service des Espaces Verts de la Ville a réalisé le merlon et la plantation des arbres le long de la route départementale 403.



 ONYPX

CGEA



COLLECTE - TRAITEMENT - TRI - RECYCLAGE  
Déchets Industriels banals et spéciaux

 N°Vert 0 800 30 40 13

ONYPX CGEA - ZI du Martray  
14730 GIBERVILLE

Tél 02.31.35.17.17 - Fax 02.31.72.43.00





## Rue des Cités

Dans le cadre de la construction du lotissement « Quartier du Cavalier », la municipalité a demandé la réalisation d'un mini rond-point franchissable : il s'agit de sécuriser la sortie du lotissement – côté nord – et permettre ainsi un ralentissement des circulations automobiles rue des Cités.

Ces travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année.

## Mise aux normes des feux tricolores

Les feux tricolores des carrefours

- avenue Jules-Ferry/rue de la Liberté
- rue Pasteur/rue de la Garenne/rue Lionel-Terray
- ZAC du Clos de la Tête

Vont faire l'objet de travaux très importants afin de répondre aux normes de sécurité européennes.

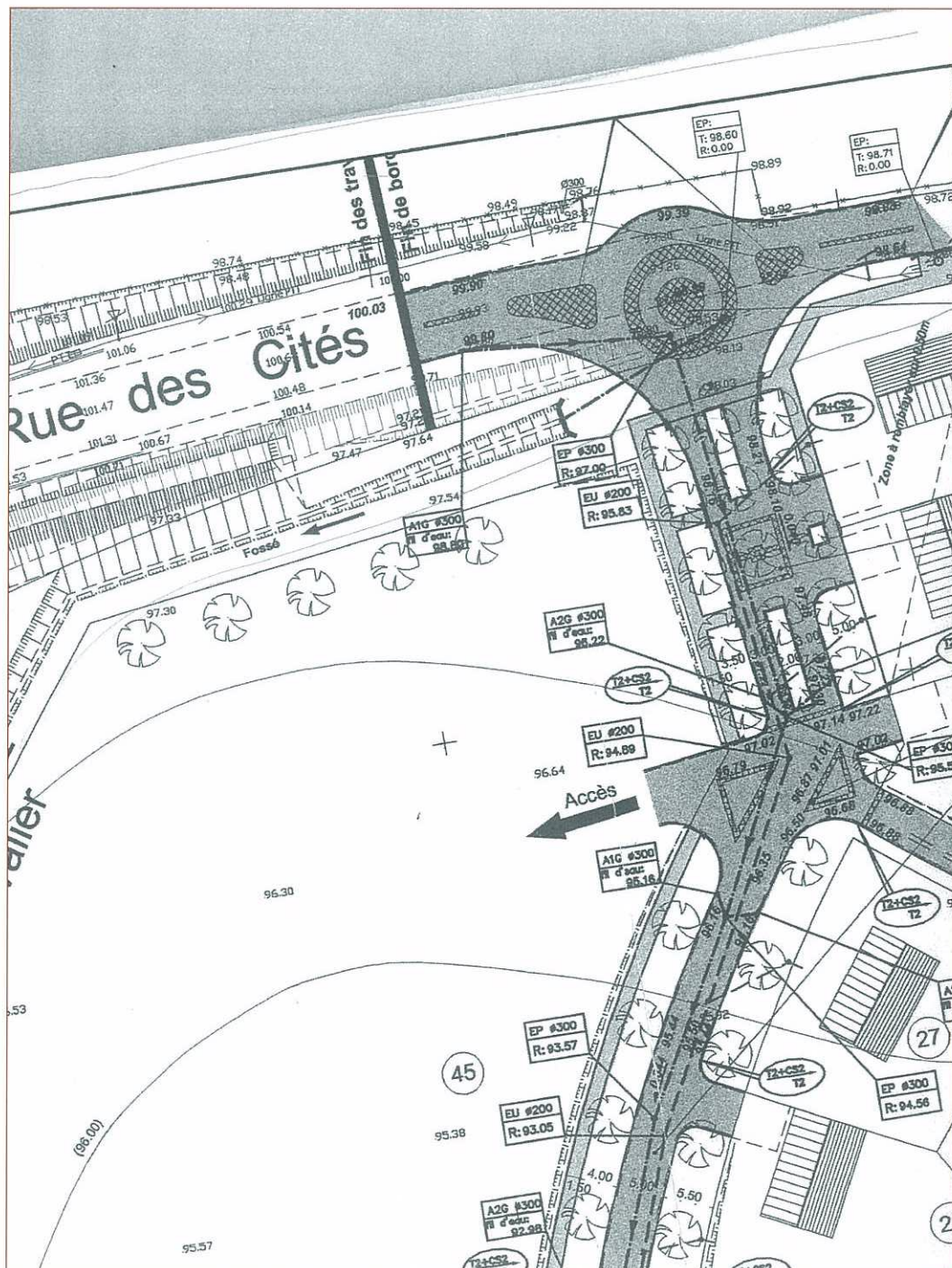
## Extension du réseau gaz

Gaz de France a décidé l'extension du réseau gaz : avenue Jules-Ferry, rue Jean-Roger, impasse Uranus, rue des Frères-Lumière et rue de la Libération.

Ces travaux vont débuter le 24 mai jusque fin juin 2004 (travaux réalisés en souterrain sous trottoir, réseau d'une longueur de 792 m).

Le maître d'ouvrage étant l'agence ingénierie travaux - cellule infrastructure gaz 8-10 promenade du Fort - 14014 Caen Cedex.

G. Leneveu  
1<sup>er</sup> adjoint au Maire





## « MIEUX CONNAITRE L'AIR ET LE FAIRE SAVOIR »

Message de l'Etat lors des assises nationales de la surveillance de la qualité de l'air qui se sont déroulées à REIMS à l'automne 2003 :

« la pollution reste une des préoccupations environnementales la plus forte des Français... nous devons leur apporter des réponses... ».

« Reconquérir d'ici 2010 un air de qualité » devient une ardente obligation pour AIR COM et pour tous ceux qui l'accompagnent dans ses activités :

### Bilan des dépassements de seuils réglementaires pour l'année 2003

L'année 2003 est une mauvaise année pour la qualité de l'air sur notre région. Les concentrations moyennes d'ozone, de dioxyde d'azote, de poussières et de benzène sont en nette augmentation par rapport à 2002.

Le tableau 1 présente différentes valeurs caractérisant les niveaux de pollution dans la région. Le tableau 2 montre que des dépassements de seuils réglementaires autres que pour l'ozone n'ont été constatés que sur l'agglomération caennaise.

#### Le dioxyde d'azote

Les concentrations moyennes annuelles sont en augmentation de 20 à 40 % sur l'ensemble de la région. La valeur limite pour la protection des écosystèmes a été dépassée sur l'agglomération caennaise et la valeur limite pour la protection automobile (tableau 2).

#### Les poussières

Contrairement à 2002, la valeur limite de protection de la santé humaine a été franchie sur Caen.

	Alençon	Saint-Lô	Cherbourg	Listieux	Ouistreham	Agglomération caennaise	Caen proximité automobile
<b>Dioxyde d'azote (<math>\mu\text{g.m}^3</math>)</b>							
Moyenne annuelle	19	nv.	26	23		33	44
Maximum horaire	113	93	141	101		197	302
<b>Dioxyde de soufre (<math>\mu\text{g.m}^3</math>)</b>							
Moyenne annuelle			3		2	2	
Moyenne journalière maximale			33		23	39	
<b>Poussières (<math>\mu\text{g.m}^3</math>)</b>							
Moyenne annuelle	18	18	19			21	
Moyenne journalière maximale	47	51	55			73	
<b>Ozone (<math>\mu\text{g.m}^3</math>)</b>							
Moyenne annuelle	123	109	119	97	97	118	
Moyenne maximale sur 8 heures	173	174	151	162	145	177	
Maximum horaire	189	192	167	195	161	210	
<b>Benzène (<math>\mu\text{g.m}^3</math>)</b>							
Moyenne annuelle							2,56
<b>Monoxyde de carbone (<math>\mu\text{g.m}^3</math>)</b>							
Moyenne maximale sur 8 heures			2,5			2,8	

Tableau 1

	Agglomération caennaise	Caen proximité automobile
<b>Objectif qualifié</b>		
Dioxyde d'azote ( $40 \mu\text{g.m}^3$ sur 1 an)		
Poussières ( $20 \mu\text{g.m}^3$ sur 1 an)		
Benzène ( $2 \mu\text{g.m}^3$ sur 1 an)		
<b>Seuil de protection des écosystèmes</b>		
Dioxyde d'azote ( $30 \mu\text{g.m}^3$ sur 1 an)		

Tableau 2

	Alençon	Saint-Lô	Cherbourg	Listieux	Honfleur	Ouistreham	Agglomération caennaise
<b>Nombre de jours de dépassement</b>							
<b>Seuil de protection de la végétation</b>	145	105	132	61	71	29	107
2002	105	n	102	19	88	34	64
<b>Seuil de protection de la santé</b>	45	28	16	31	20	11	36
2002	22	n	6	5	2	1	8
<b>Seuil de recommandation</b>	1	2	0	4	5	0	5
2002	1	n	0	0	0	0	0
<b>Seuil de protection de la végétation 2</b>	0	0	0	0	0	0	1
2002	0	n	0	0	0	0	0

Tableau 3

#### Le benzène

Les concentrations de benzène mesurées en situation de proximité du trafic automobile sont en constante augmentation depuis 2001. Toutes ces valeurs sont supérieures à l'objectif qualité et inférieures à la valeur limite pour la protection de la santé humaine.

#### L'ozone

L'année 2003 a été marquée par un été caniculaire et des concentrations d'ozone jamais égalées dans la région, que ce soit en terme d'intensité ou en terme de durée. Le tableau 3 montre les différents dépassements de seuils et une comparaison avec l'année 2002. La zone la plus critique est le Sud de l'Orne avec des concentrations de fond très élevées. Le seuil de protection de la végétation est dépassé 2 jours sur 5 et le seuil de protection de la santé humaine 1 jour sur 8 sur l'année.

Edith Guillot  
Maire adjoint

## Des routes



# APPIA

## BASSE-NORMANDIE



## et des hommes

Pour tous vos projets, plateformes  
Voirie et réseaux divers, particuliers.

4, rue Newton  
14120 Mondeville  
tél : 02.31.84.00.00  
fax : 02.31.84.00.01





## L'EAU CITOYENNE !

Débat national sur la politique de l'eau en 2003 : quelques points à retenir présentés dans le rapport du Ministère de l'Ecologie et du Développement durable.

## LES ACTIVITES HUMAINES ET L'ENVIRONNEMENT

Les Français sont principalement préoccupés par les rejets des eaux usées industrielles, la pollution des mers et océans et l'utilisation des engrais et pesticides agricoles. Environ la moitié d'entre eux préconise des actions contraignantes à travers la réglementation ou des dispositions financières. Les autres propositions émises visent à mieux gérer les ouvrages hydroélectriques. Il est également demandé d'agir sur la réduction du risque d'inondation. Enfin, les acteurs de l'eau souhaitent faciliter la gestion collective des ressources pour éviter les pénuries d'eau.

### L'eau potable

- Les Français considèrent, dans une grande majorité, l'eau du robinet comme étant de bonne qualité. La garantie de la qualité de l'eau potable est une priorité.

Ils proposent pour cela des mesures visant à distinguer les besoins sanitaires de l'aspect patrimonial mais également à accélérer la mise en place des périmètres de protection des captages en simplifiant la maîtrise foncière des terres agricoles par les collectivités locales.

Enfin, les acteurs de l'eau insistent sur la nécessité de préserver les eaux souterraines par une politique préventive généralisée permettant d'obtenir une qualité d'eau brute nécessitant peu de traitement. Par ailleurs, les acteurs de l'eau suggèrent de généraliser les compteurs et abonnements individuels afin d'inciter aux économies d'eau.

### L'assainissement domestique

- De manière générale, le public (y compris les jeunes) ne considère pas le rejet des eaux usées domestiques comme très préoccupant en comparaison des rejets industriels et de la pollution des mers, même si le consommateur avoue une part de responsabilité dans la dégradation de l'eau.

Les acteurs de l'eau ont insisté sur la nécessité de développer l'assainissement autonome, jugé plus efficace que l'assainissement collectif pour les zones d'habitat dispersé.

Par ailleurs, ils privilégient la valorisation agricole des boues d'épuration en proposant d'améliorer les techniques de traitement, d'encourager les productions de boues certifiées, de soutenir les agriculteurs avec la création d'un fonds national de garantie.

Les autres recommandations axent l'action publique sur l'information et la communication auprès des citoyens et le renforcement du contrôle.

### Les milieux aquatiques

- La pollution des mers et des océans est un enjeu prioritaire chez les Français et tout particulièrement chez les jeunes.

Le littoral subit de fortes pressions d'usage auxquelles il faut remédier pour enrayer l'eutrophisation, l'envasement des estuaires et la présence des déchets flottants. Certains comités proposent qu'une partie des taxes relatives au domaine public maritime soit perçue par les communes dans le cadre de la décentralisation (implication des acteurs).

- Les rivières et les fleuves sont particulièrement vulnérables et exposés aux pollutions. Les acteurs de l'eau proposent que soit mise en place une protection des cours d'eau vis-à-vis des usages qui s'y développent. Il faut favoriser l'implication des riverains. La majorité des Français considère que cette responsabilité incombe aux communes.

Les acteurs de l'eau pensent qu'il faut faciliter l'intervention des collectivités par :

- des moyens réglementaires adaptés
- une incitation à la maîtrise foncière
- le développement de conseil et aides financières pour les syndicats de rivière

- faire en sorte de pérenniser les animateurs de terrains

- Les nappes phréatiques et les sources sont perçues par le public à travers la problématique des nitrates ou de leur assèchement. La fonction et l'importance de ces ressources souterraines sont mal connues du public.

Les acteurs de l'eau portent un intérêt particulier principalement pour l'alimentation en eau potable.

- Les zones humides ne sont jamais mentionnées dans les réunions d'usagers, pourtant les associations environnementales soulignent leur importance en réclamant la préservation et la gestion de ces milieux encore grandement menacés. Elles proposent de renforcer l'implication des régions en faveur de ces milieux.

Pour le public, la gestion locale des problèmes revient aux Départements et Communes.

L'information sur la qualité de l'eau est jugée sévèrement par les Français. Le public fait davantage confiance aux associations. Les groupes d'usagers suggèrent d'agir autour de 3 axes : le patrimoine (état des ressources), le comportement (gestion des ressources au quotidien) et les objectifs à atteindre (les prévisions, la gestion durable).

Les acteurs de l'eau insistent sur la nécessité de sensibiliser et d'éduquer. La participation des usagers à la gestion de l'eau est unanimement souhaitée par le public. Il est également souhaité de mieux articuler la politique de l'eau avec les autres politiques publiques en renforçant le rôle des Régions et des Départements en matière de coordination de l'action publique. L'eau est jugée chère, mais on évalue mal son prix réel.

Les acteurs de l'eau apparaissent en revanche unanimement attachés au principe de « l'eau paye l'eau ». Il s'agit de réformer la redevance pollution domestique, de rétablir l'équilibre des contributions financières entre les usagers et l'eau.

Concernant le prix de l'eau, l'amplitude des écarts de prix selon les zones et régions est mal comprise, il faut harmoniser les prix de l'eau. Enfin, les acteurs de l'eau pensent unanimement que l'accès à l'eau doit être garanti pour les plus démunis (suppression des coupures d'eau, reconnaissance officielle de l'accès à l'eau comme un droit fondamental).

## JARDINS FAMILIAUX

Après l'étude du projet présenté aux Jardiniers potentiels en juillet dernier, comme convenu, nous sommes passés à la phase réalisation confiée à la commission travaux.

Le terrain de 1,5 ha à aménager va accueillir 27 parcelles de 150 m<sup>2</sup> à 270 m<sup>2</sup> ; le reste du terrain sera conservé comme espace libre.

Le vendredi 23 avril 2004, lors de notre réunion avec nos jardiniers, nous avons eu l'agréable surprise de remplir autant de bulletins de réservation que de parcelles disponibles !!

Si d'autres candidatures venaient à se présenter, nous les inscririons à présent sur une nouvelle liste d'attente.

## CONSTITUTION DU COMITE LOCAL DE GIBERVILLE

Président	Marc LECOUSTEY
Vice-Présidente	Marie-Line MARION
Secrétaire	Isabelle SILVA-RAMOS
Secrétaire Adjoint	Dominique LE SAOUT
Trésorière	Annie LAVOISIER
Trésorière Adjointe	Claudine JUBIN
Membres	Robert ROULET - Alain PELLETEY Jean-Paul HALOT - Pierrick JUBIN

Elu représentant  
la municipalité

Jean-Pierre ISABEL COMMISSION URBANISME



"LA TECHNIQUE DE L'ASSAINISSEMENT"

### NORMANDY-TUB

72, rue de la Liberté - 14730 GIBERVILLE  
Agence : Rue de Verdun - 76800 St-Etienne-du-Rouvray

TUYAUX - BORDURES - PAVÉS - BÉTON « SUPER G 14 »  
BÉTON ARMÉ « NORMANTIC » - GRÈS - PVC

Tél. 02 31 72 37 12 - Fax 02 31 78 26 57

FONTA DE VOIRIE - FONTA ASSAINISSEMENT



# Carrefour municipal

CARREFOUR MUNICIPAL SOCIOCULTUREL  
13, rue Pasteur, 14730 GIBERVILLE  
Tél. 02 31 72 43 13



ANTOINE VITEZ

Pour se faire plaisir...

Pour apprendre des techniques particulières, danse, théâtre, aquarelle...

Pour rencontrer des personnes, faire des connaissances, tisser des relations...

## Pourquoi inscrire votre enfant aux ateliers ? Pourquoi vous inscrire à des activités socio-culturelles ?

Pour créer, faire, construire, réaliser, se réaliser...

Pour sortir de chez soi, découvrir de nouvelles perspectives...

Pour...

### LES ATELIERS 2004-2005

La plupart des ateliers fonctionnent en période scolaire et dans la mesure où un nombre minimum de personnes sont inscrites. Les ateliers sont ouverts à tous.

### INSCRIPTIONS 2004/2005

#### 06 au 10 septembre :

Période d'inscription réservée aux Gibervillais et aux anciens participants.

#### Samedi 11 septembre :

Inscription pour tous lors de la journée des activités et des loisirs organisée au carrefour municipal.

#### 13 au 17 septembre :

Période d'inscription ouverte à tous.

### REPRISE DES ATELIERS

#### Lundi 20 septembre 2004

### SEANCES D'ESSAI

Pour découvrir la démarche proposée par l'intervenant et l'ambiance de l'atelier vous pouvez participer à deux séances d'essai gratuites.

### TARIFS

Les tarifs sont différents d'un atelier à l'autre, renseignez-vous.

### LES INTERVENANTS

Tous les intervenants sont spécialisés et diplômés.

### LES ATELIERS JEUNES

Les jours et les horaires donnés ci-dessous sont provisoires et sont susceptibles d'être modifiés à la rentrée.

### DANSE

**MODERN JAZZ** : Initiation aux techniques de la danse moderne, sur les rythmes actuels.

Animatrice : Béregère Dessoliers (Professeur).

6 à 7 ans : Initiation : lundi de 17 h à 18 h

6 à 7 ans : Initiation : mardi de 17 h à 18 h

7 à 9 ans : Niveau intermédiaire : lundi de 18 h 10 à 19 h 10

7 à 9 ans : Niveau confirmé : mardi de 18 h 10 à 19 h 10

10 et plus : Niveau intermédiaire : lundi de 19 h 20 à 20 h 20

10 et plus : Niveau confirmé : mardi de 19 h 20 à 20 h 20

### DANSE ORIENTALE :

Non défini

### HIP-HOP

 : Initiation aux danses de la rue

Non défini

### ANGLAIS

Découverte basée sur la communication orale (jeux, activités...)

Non défini

### THEATRE

De l'improvisation à la scène

Animateur : non défini

7 à 9 ans : mercredi de 17 h à 18 h

10 ans et plus : mercredi de 18 h à 19 h

### DESSIN

Pastel, dessin, craie...

Animatrice : Véronique Robert-Davrinche

8 à 10 ans : mercredi de 17 h 30 à 19 h

10 à 12 ans : non défini

### LES ATELIERS ADOS - ADULTES

### LANGUE

**ANGLAIS** : Découverte et initiation.

Animatrice : Barbara Boutamine

Mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 et de 20 h 30 à 21 h 30

**ITALIEN** : Découverte et initiation.

Animatrice : Barbara Boutamine

Non défini

### ARTS PLASTIQUES

**AQUARELLE** : Initiation et perfectionnement.

Animateur : Marc Bisson (artiste peintre).

Mardi de 17 h 45 à 19 h 45 et de 20 h à 22 h

**PEINTURE A L'HUILE** : Initiation à la technique.

Animateur : Marc Bisson (artiste peintre).

Lundi de 17 h à 19 h et de 19 h 15 à 21 h

**PEINTURE SUR SOIE** : Réalisation de travaux divers.

Jeudi de 14 h à 16 h 30

**PATCHWORK** : Lieu d'échanges autour de divers travaux.

Mardi de 13 h 30 à 16 h 30

### THEATRE

De l'improvisation à la scène.

Animateur : Cie « Roches Noires »

Non défini



Atelier danse





# RISQUES MAJEURS ET INFORMATION PRÉVENTIVE

être informé pour plus de sécurité

## LE MOT DU MAIRE



**C**onscient des responsabilités et des pouvoirs de police que me confère le Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai souhaité élaborer une véritable politique de prévention et d'information, ceci en collaboration avec les services de l'Etat.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un document sur les risques naturels répertoriés par l'Etat. Les risques pour notre commune sont faibles (il ne s'agit donc pas de créer une psychose inutile, de faire peur) mais la population peut malheureusement être confrontée à de graves événements naturels. Ce document a donc pour but de lui permettre de les affronter en parfaite connaissance des mesures à prendre.

La population de GIBERVILLE se doit d'être informée car la prévention permet de bien réagir à une situation donnée et, par là-même, de sauver des vies humaines.

J-F. Romy



Toit du vestiaire François Claus (tempête 1999)

## POURQUOI CE DOCUMENT ?



**L**a loi n° 87.585 du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la prévention des risques majeurs prévoit que les citoyens ont un droit à l'information sur les risques naturels et technologiques auxquels ils sont soumis et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent.

Le décret n° 90.918 du 11 octobre 1990 relatif à l'exercice du droit à l'information sur les risques majeurs définit le contenu et la forme des informations qui doivent être diffusées, tant sur la prévention des risques, que pour les dispositions d'urgence à prendre en cas de catastrophe.

C'est en application de cette législation qu'est élaboré le présent document qui recense, à partir du descriptif des risques naturels ou technologiques auxquels la population de GIBERVILLE peut être partiellement soumise, les mesures de sauvegarde à mettre en place pour limiter les conséquences prévisibles de ces risques sur les personnes, les biens et l'environnement.

L'objectif préventif de la présente information est donc de répondre aux interrogations des administrés quant aux comportements, réflexes et consignes à adopter pour chacun des trois risques majeurs répertoriés à GIBERVILLE.

**G. LENEVEU**  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

DOCUMENT À GARDER PRÉCIEUSEMENT



# RISQUE TEMPETE

**O**n parle de tempête pour des vents moyens supérieurs à 89 km/h. Ces perturbations atmosphériques sont plus fréquentes à l'automne/hiver qu'au printemps et l'été. Les vents sont d'autant plus violents que la chute de pression entre l'anticyclone et la dépression est importante, provoquant ainsi de fortes précipitations de pluies.

Z.I. du Martray (tempête 1999)



## SURVEILLANCE MÉTÉOROLOGIQUE

**T**ous les jours, en fonction de la situation, Météo-France chargée de surveiller l'évolution des dépressions, émet deux cartes de vigilance météorologique.

Les précisions météorologiques peuvent être obtenues en consultant l'un des répondants suivants :

Téléphone 08 92 68 02 14  
Minitel 3615 code météo  
Internet  
<http://www.meteofrance.fr>

Des bulletins de suivi de phénomènes dangereux sont émis régulièrement, relayés par les médias (radio, télévision). La mairie est avisée par la Préfecture.

## LA CARTE DE VIGILANCE METEOROLOGIQUE

**L**e niveau de vigilance vis-à-vis des conditions météorologiques à venir est présenté sous une échelle de 4 couleurs et qui figurent en légende sur la carte :

**NIVEAU 1** Pas de vigilance particulière

**NIVEAU 2** ETRE ATTENTIF à la pratique d'activités sensibles au risque météorologique ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux sont en effet prévus ; se tenir au courant de l'évolution météo

**NIVEAU 3** ETRE TRES VIGILANT - PHENOMENES METEOS DANGEREUX PREVUS - SE TENIR INFORME DE L'EVOLUTION METEO ET SUIVRE LES CONSIGNES

**NIVEAU 4** VIGILANCE ABSOLUE - PHENOMENES METEOS DANGEREUX D'INTENSITE EXCEPTIONNELLE SE TENIR REGULIEREMENT INFORME DE L'EVOLUTION METEO ET SE CONFORMER AUX CONSIGNES

## LES CONSIGNES A RESPECTER

### AVANT

- ▶ Rentrer les objets susceptibles d'être emportés
- ▶ Gagner un abri en dur
- ▶ Fermer : portes, fenêtres, volets
- ▶ Annuler les sorties en rivière et forêt



### PENDANT

- ▶ **S'informer du niveau d'alerte**, des messages météo et des consignes des autorités, en écoutant la radio locale
- ▶ **Maîtriser ses comportements**  
Se déplacer le moins possible et en cas de nécessité absolue rouler lentement



### APRES

- ▶ **Evaluer les dangers**
  - Fils électriques et téléphoniques coupés, objets prêts à tomber (cheminées, tôles, planches, arbres, antennes...)
- ▶ **Agir**
  - Réparer sommairement ce qui peut l'être
  - Couper branches et arbres menaçant de s'abattre
  - Aviser la mairie si le danger et les dégâts concernent le domaine communal

# RISQUE INONDATION

**L**a commune de GIBERVILLE est soumise au risque d'inondation par ruissellement pluvial urbain et remontée de nappe phréatique.

## RUISELLEMENT PLUVIAL URBAIN

Il est caractérisé par l'écoulement d'importants volumes d'eau ruisselés, résultant notamment de violents orages.

La forte imperméabilisation des sols, due à une urbanisation dense, favorise la concentration des eaux. Et ces apports excédentaires d'eau ne peuvent être absorbés par le réseau d'assainissement. Il en résulte :

- une stagnation des eaux de surface et une inondation de certains sous-sols de pavillons

• Une montée en charge rapide et importante des eaux de la "Gronde" (une partie des eaux pluviales de CUVERVILLE et de DEMOUVILLE se jetant dans ce ruisseau d'ordinaire à sec) Néanmoins, les secteurs les plus sensibles correspondent aux points les plus bas, notamment à l'endroit du passage sous voirie rue du Centre.



Remontée des nappes phréatiques ZI du Martray en 2001.



## LES CONSIGNES À RESPECTER



1 Fermer : portes, fenêtres, volets pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts.

2 Ne pas laisser de produits toxiques dans les zones inférieures du bâtiment.



3 Couper l'électricité et le gaz



4 Laisser le téléphone branché, mais ne pas téléphoner pour libérer les lignes pour les secours.



5 Monter dans les étages avec de l'eau potable, nourriture, papiers utiles...



6 Ecouter la radio locale.

7 Ne pas consommer l'eau de la distribution publique ou de puits particuliers, sans l'avis des services compétents.



8 Ne pas aller chercher vos enfants à l'école. L'équipe éducative s'occupe d'eux.

9 En cas d'évacuation, se conformer aux directives des services techniques et pompiers.

10 Ne pas s'engager ni à pied, ni en voiture dans les zones inondées.

## REMONTÉES DES NAPPES PHRÉATIQUES

La plaine de CAEN dispose de ressources en eau souterraines considérables qui permettent l'approvisionnement en eau potable des populations concernées. Le niveau supérieur des nappes

phréatiques fluctue naturellement de plusieurs mètres tous les ans en fonction des précipitations. En cas de forte pluviosité et en fonction du taux de remplissage des nappes, des inondations ponctuelles dites par

“remontée de nappe” peuvent se produire, comme ce fut le cas dans notre commune en 2001. Avec des zones sensibles bien localisées zone industrielle du Martray et la rue du Marais.

# RISQUE TREMBLEMENT DE TERRE

Le risque sismique sur notre commune est très faible ZONE 1 A (très faible mais non négligeable) qui concerne les cantons de l'arrondissement de CAEN, dont notre canton TROARN.

Aucun séisme jusqu'à présent n'a été répertorié. La France a été divisée en cinq zones de sismicité croissante :

- 0 sismicité négligeable
- 1 A sismicité très faible mais non négligeable
- 1 B sismicité faible
- 2 sismicité moyenne
- 3 sismicité forte (Guadeloupe et Martinique)

Aucune méthode scientifique ne permet actuellement de prévoir de manière certaine le moment où surviendra le séisme. Il n'y a donc pas d'alerte possible.

Ce sont les stations sismologiques de chaque département qui déterminent l'intensité et la magnitude des phénomènes sismiques (neuf degrés sur l'échelle de Richter).

La réglementation parasismique est composée des règles PS 9 2 (NF 06.13.DTU) AFNOR décembre 1995. Les règles dites PJ MI 89 s'appliquent spécifiquement aux maisons individuelles (pour en savoir plus,

vous pouvez consulter en mairie le Dossier Communal Synthétique sur les risques majeurs DCS).

Le Préfet peut selon la gravité de la situation déclencher le PLAN ORSEC voire le plan rouge et le plan d'hébergement.

### QUE DOIT FAIRE LA POPULATION ?

A la première secousse, vous devez :  
garder votre calme

#### SI VOUS ÊTES DANS UN BÂTIMENT

- ▶ Vous éloigner des fenêtres
- ▶ Vous mettre à l'abri sous une table solide ou à l'angle d'un mur, un lit pour vous protéger des chutes d'objets



#### SI VOUS ÊTES DANS LA RUE

- ▶ Vous éloigner des bâtiments et fils électriques ; à défaut, vous abriter sous un porche pour éviter les chutes de débris aux abords des constructions.



#### SI VOUS ÊTES EN VOITURE

- ▶ Y rester et vous éloigner de ce qui risque de tomber



# RISQUE TREMBLEMENT DE TERRE

## APRES LES PREMIERES SECOUSSES

### À L'INTÉRIEUR



- ▶ Si possible allumer votre transistor et écouter les consignes à suivre à la radio locale.



- ▶ Couper l'eau, le gaz et l'électricité.
- ▶ Ne pas faire de flamme, ne pas fumer.

- ▶ Ne récupérer que les objets de première nécessité (papiers d'identité, radio à piles, lampe de poche, vêtements chauds, vos médicaments, pour attendre les secours dans les meilleures conditions).



- ▶ Evacuer le bâtiment par les escaliers et ne pas utiliser l'ascenseur

### À L'EXTÉRIEUR

- ▶ Se méfier des chutes d'objets. S'éloigner des constructions et se diriger vers un endroit isolé

- ▶ Ne pas aller chercher vos enfants à l'école. L'équipe éducative s'occupe de vos enfants



- ▶ Rejoindre le lieu de regroupement qui sera communiqué par la cellule communale des risques majeurs ; par l'intermédiaire de voiture sono du garde municipal ou la radio

## QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

### LA CELLULE MUNICIPALE DES RISQUES MAJEURS ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

#### (CMRME)

- Elle est composée de Monsieur le Maire et d'adjoints, de personnel communal.
- Elle peut être activée en cas de nécessité, partiellement, totalement ou élargie.
- Elle a pour rôle d'organiser les secours sur le territoire de la commune en lien avec les services de l'Etat.

### LIEUX D'HEBERGEMENT POUR REGROUPEMENT DE PERSONNES

#### GYMNASSE MAURICE BAQUET

Rue Elsa Triolet ■ Tél. 02 31 72 04 34

#### GYMNASSE PIERRE COUSIN

Rue Paul Eluard ■ Tél. 02 31 84 16 32

#### CARREFOUR ANTOINE VITEZ

13 rue Pasteur ■ Tél. 02 31 72 43 13

### OÙ S'INFORMER ?

**PREFECTURE DU CALVADOS  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL  
DE DEFENSE ET  
DE PROTECTION CIVILE**  
Rue Saint-Laurent  
Tél. 02 31 30 66 13

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT**  
10 bd du Général Vanier  
B.P. n° 517  
14035 CAEN CEDEX  
Tél. 02 31 43 15 00

**DIRECTION RÉGIONALE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
DE BASSE-NORMANDIE**  
CITIS - le Pentacle  
Av. de Tsukuba  
14209 HEROUVILLE-  
SAINT-CLAIR  
Tél. 02 31 46 70 00

**MAIRIE DE GIBERVILLE**  
14730 GIBERVILLE  
Tél. 02 31 35 74 74

### QUELQUES NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

- SAPEURS POMPIERS 18
- SAMU 15
- SERVICES DE POLICE 17
- CENTRE ANTI-POISONS de Rennes 02 99 59 22 22
- ASTREINTE MAIRIE  
le week-end et jours fériés  
du vendredi 18h au lundi 8h  
06 77 07 44 98
- MÉTÉOROLOGIE CARPIQUET  
08 92 68 02 14

### LES RADIOS LOCALES

France Bleu Basse-Normandie	102.6
Europe 2	96.8
Cocktail FM	103.2
R F M	89.4
T S F	98
Radio Nostalgie	106.4
R C F Vent du Large	94.9

**L'ALERTE** est donnée par :

- Les radios locales et régionales
- Si nécessaire par la police municipale (voiture haut-parleur)





Atelier aquarelle et huile

## YOGA

Recherche de mieux-être par la respiration et de meilleures postures.

Animateur : Pierre Dubois (professeur de yoga)

Vendredi de 15 h 00 à 16 h 30

Mardi soir : horaire non défini

## DANSE

De la gym à la danse, suivant son rythme.

Animatrice : Bérengère Dessoliers (Professeur)

Lundi de 20 h 30 à 21 h 30

## LES MANIFESTATIONS CULTURELLES EN 2004

### JANVIER : CONCERT DE L'ORCHESTRE DE CAEN

Ce concert réservé en priorité au Gibervillais a rencontré un vif succès. En effet l'orchestre de Caen a fait le plein à la salle J.-Duclos où 150 personnes sont venues assister au concert. Emmené par Stéphane Béchy l'orchestre a interprété Don Quicotte de Georg Philipp Telemann, le Concerto en sol majeur pour violon de Joseph Haydn, le concerto grosso opus 6 n°4 en la mineur de Haendel et le Canon de Pachelbel.

### FEVRIER : RENCONTRES POUR LIRE

Ce sont près de 80 personnes qui se sont retrouvées au Centre de loisirs AGLAE ce vendredi 27 février pour assister aux « Rencontres pour lire » consacrées au « Romancier Martin » de Marcel AYMÉ.

François de Cornière monteur et concepteur de ces rencontres choisit habituellement des auteurs vivants et peu connus. Mais cette nouvelle extraite de la série « Derrière chez Martin » écrite en 1938 reste grâce à la mise en scène très actuelle. C'était la première année que Giberville accueillait les « Rencontres pour lire » mais devant la qualité du spectacle et l'accueil réservé par le public nous pensons renouveler cette initiative.



Remise des prix du concours poésie catégorie « classes »

## Carrefour municipal

### MARS/AVRIL : LE PRINTEMPS DES POETES

La deuxième édition du concours de poésie de Giberville qui avait pour thème « le voyage » s'est déroulée du 23 février au 19 mars 2004.

- 34 poèmes ont été présentés dans les différentes catégories (7 à 9 ans - 10 à 12 ans - ados-adultes - classes de l'école primaire). Le jury, après délibération a attribué trois prix dans chaque catégorie.

- Tous les poèmes seront regroupés dans un recueil offert à l'ensemble des participants. Vous pourrez le consulter à la bibliothèque.

En partenariat avec l'Association « Balkans Transit » qui avait choisi de mettre à l'honneur pour cette année la Grèce, la Commission Culture avait invité la Cie du Phoenix à présenter son spectacle « la chair, beau désert ». Pendant 45 minutes les poèmes d'Anghelika Rooke, poétesse grecque contemporaine ont pris vie grâce au jeu des acteurs et à la mise en scène alliant le théâtre et la musique. Ce vendredi soir une cinquantaine de personnes ont ainsi assisté à ce spectacle à la salle J.-Duclos.

### MAI : CONCERT

L'Ecole de Musique du SIVOM dans sa formation de Big Band nous a présenté son concert à la Salle des Fêtes de Giberville le 13 mai.

### JUIN :

**EXPOSITION :** Les artistes locaux exposent au Carrefour Municipal les 19 et 20 juin. Entrée libre.

**STAGE :** Stage modelage adultes les 19 et 20 juin

### SPECTACLE DES ATELIERS

- DANSE vendredi 25 juin 20 h 30 au gymnase Maurice Baquet. Les places sont limitées et à retirer au Carrefour Municipal « Antoine Vitez ».

- THEATRE samedi 26 juin 18 h 30 au gymnase Maurice Baquet.

### OCTOBRE : LIRE EN FETE 15, 16 ET 17 OCTOBRE

- SPECTACLE « NOVECENTO » le 15 octobre à la salle Jacques-Duclos

« Né lors d'une traversée, Novecento, à trente ans, n'a jamais mis le pied à terre. Navigant sans répit sur l'Atlantique, il passe sa vie les mains posées sur les quatre-vingt-huit touches noires et blanches d'un piano, à composer une musique étrange et magnifique, qui n'appartient qu'à lui : la musique de l'océan dont l'écho se répand dans tous les ports. Sous la forme d'un monologue poétique, Baricco allie l'enchantement de la fable aux métaphores vertigineuses. »

Les places seront à retirer à la Mairie.

### NOVEMBRE : FESTIVAL DU CONTE

- SOIREE CONTE organisée en partenariat avec la compagnie du Théâtre FOZ.

### DECEMBRE : MARCHE DE NOEL

- CONCERT GOSPEL le samedi 11 décembre à l'église de Giberville.



17, rue Pasteur - 14730 GIBERVILLE  
Renseignements et inscriptions : 02 31 72 47 97  
Permanences :  
- mercredi : de 14h à 18 h 30.  
- vendredi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.

## Attention l'été arrive à AGLAE !!

Encore quelques jours et le moment tant attendu des enfants arrivera enfin.

Ce moment où le cartable usé d'une rude année d'épreuves prendra lui aussi définitivement du repos. Enfin cet instant où les jeans troués aux genoux cèdent leur place aux shorts et aux tee-shirts, arrive à point. On se prendrait à rêver que l'on entend les cigales se frottant les ailles aux doux rayons du soleil et que l'été est déjà là. Mais restons réalistes et rappelons-nous que nous sommes en Normandie et qu'ici, le soleil même en été, reste éphémère.

Une chose est sûre pourtant l'été arrive à grand pas et les équipes d'animations vous ont concocté un programme détonnant :

### Le camp 10-13 ans à Asnelles

Ce camp sera organisé du 5 juillet au 9 juillet avec le secteur jeunesse de Giberville afin de faciliter le passage des jeunes entre les 2 structures.

- 10 places seront réservées pour les enfants de l'école primaire

- 10 places pour les jeunes du collège

Le séjour sera organisé sous tente sur le point accueil jeunes de Asnelles.



Le groupe des grands au gymnase  
Juillet 2003



Des activités nautiques seront proposées aux jeunes.

### Le centre de loisirs

#### Les inscriptions :

Elles se font du lundi au vendredi, soit :

- A la journée : 8 h 30 - 17 h / 17 h 30
- A la 1/2 journée matin : 8 h 30 - 12 h
- A la 1/2 journée après-midi : 13 h 30 - 17 h / 17 h 30

Les inscriptions se font pendant les jours de permanence le mercredi après-midi de 14 h à 18 h 30 et le vendredi de 9 h à 12 h et se 14 h à 18 h 30.

Les enfants doivent être inscrits au plus tard le mercredi précédent le début du séjour.

#### Les séjours :

- Le séjour de juillet : il aura lieu du mercredi 30 juin au vendredi 30 juillet, sera dirigé par Boris Gasnier. Les campings auront lieu au « clos Guillot » à Juaye-Mondaye près de Bayeux. Une initiation à l'équitation sera proposée aux enfants participant à ce séjour.
- Le séjour d'août : il aura lieu du 1<sup>er</sup> août au 1<sup>er</sup> septembre et sera dirigé par Dorine Dufour. Les campings auront lieu à la ferme du « Lotérot » de Cahagnes dans le bocage normand.



« Traditionnelle veillée au feu de bois »  
Juillet 2003

**TOOLS**  
Informatique  
L'Ordinateur à la Carte

**GATES WORLD**  
Rue de l'avenir - Zac Lazzaro  
14460 COLOMBELLES  
Tél. 02 31 83 18 18  
Fax 02 31 83 96 55  
www.toolsinformatique.com  
www.gatesworld.com

Boulangerie - Pâtisserie - Confiserie

**« LA TENTATION »**

16, rue Pasteur - 14730 Giberville  
Tél. 02 31 78 03 38



Pendant ces séjours les enfants pourront participer à des activités kart à pédale, découverte de l'environnement et des animaux, mais aussi effectuer de nombreuses sorties (mer, forêt, visite, piscine...).

Différentes activités manuelles, grands jeux, théâtre, danse, construction de cabanes... seront aussi proposées aux enfants.

**Le centre de vacances :** Il aura lieu du samedi 10 juillet au samedi 24 juillet sous la direction de Dorine Dufour. L'hébergement pendant ces 14 nuits se fera en gîte. Ce séjour est ouvert à 20 enfants de 6 à 9 ans. Des activités découvertes de l'environnement (soins aux animaux, fabrication de beurre, de fromage, traite.

*Les inscriptions pour la nouvelle rentrée scolaire se feront au Centre de Loisirs à partir du lundi 23 août.*



Le groupe des moyens en sortie  
Été 2003



« Les grands à l'équitation »  
La Grange d'Espins  
Été 2003



# Affaires scolaires

## ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS-ARAGON

Cette année scolaire n'est pas loin de s'achever, déjà !  
L'équipe des enseignants a cherché à rendre le travail de classe le plus attractif et le plus efficace possible.

Pour cela, nous avons continué la politique de classes transplantées des années précédentes :

- les deux classes de CP de Mmes Annaouy et Poullain sont parties trois jours au bord de mer à Grandcamp-Maisy,
- les trois classes de CE1 de Mlles Adélaïde et Désert et de Mme Hébert ont participé à un séjour à la ferme de deux jours à Saint-Jean-le-Blanc,
- les élèves de CM1 des classes de Mme Coco et de MM. Bellanger et Lelièvre sont partis une semaine en classe de neige à La Toussuire,
- la classe de CM2 de Mme Beaudoin a fait un séjour de cinq jours en Grande-Bretagne.

Dans tous les cas, notre souci premier a été de faire découvrir à nos élèves le monde dans lequel ils sont appelés à vivre en développant leur curiosité et leur appétit de savoir. Mais nous misons aussi sur l'apprentissage des règles de vie en collectivité pour faire progresser dans leurs jeunes esprits les idées de tolérance, de partage et de respect de soi-même et des autres.

Ainsi l'association L'Enfant bleu a mené une série d'interventions dans les classes de cycle 3 qui le souhaitent dans un but de prévention des maltraitances. Cette action sera sans doute appelée à être renouvelée les prochaines années au niveau des élèves de CE2.

Par ailleurs, nous avons cherché à faire découvrir à nos chères têtes blondes, sur le temps de classe, des activités qu'ils n'ont pas forcément l'habitude de pratiquer.

- C'est ainsi que, pour la troisième année consécutive, la collaboration avec l'école de musique du SIVOM des Trois Vallées a permis d'initier - ou de perfectionner - les élèves des deux



cycles au chant choral. La richesse du travail réalisé a permis de monter deux concerts, l'un fin janvier par les élèves de cycle 3 sur le thème des chansons de marins et de la mer, l'autre en juin par les élèves de cycle 2 sur le thème des animaux.

- Dans le domaine sportif, un accord avec les clubs de la commune a permis d'initier les élèves de cycle 3 au handball et ceux du cycle 2 aux jeux d'opposition comme le judo. Cette collaboration est appelée à se poursuivre les années à venir.
- L'école s'est également associée au Printemps des poètes organisé par la bibliothèque municipale. Si de nombreux enfants ont participé au concours de poésie à titre individuel, les classes de CP et de CM2 de l'école ont concouru collectivement après un travail mené en classe.
- Nos élèves de CP ont pu être initiés avec compétence aux pratiques théâtrales par l'animatrice du Carrefour municipal et ont été heureux de présenter le travail de leurs ateliers à un public de parents.

Nous espérons que le goût donné à ces différentes activités incitera nos jeunes élèves à poursuivre ces pratiques hors temps scolaire.



Enfin quelques moments festifs, comme l'apéritif fermier ou le Carnaval des écoles, organisé en collaboration avec le Comité des fêtes, sont venus conclure un travail mené en classe dans une sympathique ambiance associant largement les parents.

Ce n'est là, bien sûr, que quelques aspects de ce qui se passe à l'école - en dehors d'apprendre à lire, à écrire et à compter ! - mais ils ne sont pas pour autant, loin de là, à négliger.

Bonnes vacances à tous !

Le directeur  
R. Fauchoix



## ANNEE SCOLAIRE 2004/2005

### RESTAURANTS SCOLAIRES



#### Inscriptions

Les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) au Restaurant Scolaire « Louis-Aragon » ou au Restaurant Scolaire « Les Tilleuls » Plateau pour l'année scolaire 2004/2005, devront se présenter au Bureau de l'Econome, Groupe scolaire Aragon, rue Elsa-Triolet, GIBERVILLE Centre (Tél. : 02.31.72.38.62) les :

Lundi 23/mardi 24/jeudi 26/vendredi 27 et lundi 30 août 2004

de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 15

Samedi 28 août 2004

de 8 h 30 à 11 h 30

Bureau fermé le mercredi

Aucune inscription ne sera prise le jeudi 2 septembre 2004 - jour de la rentrée.

#### ATTENTION : LES INSCRIPTIONS DOIVENT ETRE RENOUVELEES CHAQUE ANNEE.

Veuillez vous munir obligatoirement de votre carte CAF - sans laquelle aucune inscription ne sera possible - ainsi que d'un justificatif de domicile.

#### Les inscriptions se feront :

- pour tous les jours de la semaine
- pour un certain nombre de jours par semaine, de façon régulière (ex. : tous les lundis et jeudis)

#### Les présences occasionnelles ne seront acceptées qu'en cas :

- de maladie ou d'accident de la personne responsable des enfants le midi
- de contrat de travail à durée déterminée

#### Facturation

Les factures sont distribuées au cours de la première semaine de chaque mois.

- Pour les enfants des classes maternelles, les factures sont remises directement aux familles par les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles)
- Pour les enfants des classes élémentaires, les factures sont directement distribuées aux enfants par les enseignants.

Pensez à bien vérifier chaque début de mois le cartable de votre(vos) enfant(s).

Le paiement des factures se fait à terme échu (ex. : pour le mois de septembre, règlement en octobre). Vous devrez vous en acquitter au cours de la période précisée sur la facture, au Bureau de l'Econome, aux heures d'ouvertures habituelles.

#### Tarifs (applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004)

TARIFS	PRIMAIRE	MATERNELLE
L.-Aragon GIBERVILLAIS	2,55 €	2,30 €
L.-Aragon HORS COMMUNE	2,90 €	2,60 €
Les Tilleuls	2,42 € *	2,24 € *

\* Attention : révision des tarifs en septembre 2004.



#### RESTAURANT SCOLAIRE LOUIS-ARAGON

Au cours du deuxième semestre, le Restaurant Scolaire a proposé aux enfants différents repas à thème :

- le 13 janvier, les enfants ont dégusté la Galette des Rois
- le 23 janvier, on a fêté le nouvel an chinois. Plats traditionnels, chapeaux chinois pour certains et baguettes pour tous (c'est moins facile qu'une fourchette !)
- le 24 février, c'était Mardi Gras. un festin de crêpes !!!
- le 22 mars, un menu de saison au programme pour fêter l'arrivée du Printemps
- le 1<sup>er</sup> avril, journée poisson. Les enfants ont fabriqué de jolis poissons en papier pour décorer le restaurant.
- le 2 avril, Pâques, les cloches ont déposé des œufs en chocolat dans les assiettes des enfants.
- le 21 juin, c'est l'été, les vacances approchent et on va pique-niquer... dans le restaurant scolaire.



# Affaires scolaires

## COLLEGE Emile-ZOLA

Un projet de lutte contre la déscolarisation au collège Emile ZOLA.

Ce projet est financé par l'Europe

Afin d'aider les élèves à surmonter leurs difficultés et de limiter le décrochage scolaire, le collège Emile-ZOLA développe depuis le début de l'année un « Projet de lutte contre la déscolarisation » financé à hauteur de 12 500 € par le Fonds Social Européen.

32 élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> font partie de ce dispositif comprenant deux axes principaux : du tutorat et des actions éducatives. Le premier axe est assuré par 8 membres non enseignants du personnel de l'établissement. Chaque tuteur suit régulièrement 4 élèves, dialogue avec eux, leur donne des conseils relatifs à leur scolarité et veille à leur évolution au sein du collège. Le deuxième axe permet d'apporter aux « tutorés » un enseignement plus personnalisé et adapté aux caractéristiques de chacun. Plusieurs actions, encadrées par 4 professeurs de l'établissement, sont proposées : activités d'expression personnelle (orale, physique), point d'accueil et d'écoute... Toutes ont en commun un objectif : aider les jeunes à exprimer leurs qualités et à progresser dans leur parcours scolaire et personnel.

L'importance de ce projet nécessite l'appui de partenaires extérieurs apportant soit leur savoir-faire dans un des domaines développés, soit leur infrastructures et leurs compétences juridico-administratives. Tel est le cas de la municipalité de Giberville avec laquelle une convention a été signée en janvier 2004 afin de mettre en place l'aide scolaire du mardi et du jeudi de 17 h à 18 h. La mairie recrute et met à la disposition du collège les 5 étudiants assurant cette activité sous la responsabilité pédagogique d'un professeur.

S'il est actuellement trop tôt pour établir un bilan général de ce projet, il est néanmoins possible de préciser que la plupart des élèves suivis en ont tiré profit, que ce soit en termes de résultats scolaires, d'assiduité, de comportement ou encore de construction de projet d'orientation. Le mérite en revient à toutes les personnes et partenaires participant à ce dispositif. Qu'ils en soient sincèrement remerciés !

Le Principal,  
G. LOHNER

## Commission culture

Depuis sa création en 2003, la Commission culturelle de GIBERVILLE vous a proposé des manifestations diverses autour du livre, de la musique ou du théâtre. Afin de dépasser les limites du ponctuel, le Conseil municipal a décidé de créer cette année un service culturel. La responsabilité de ce service a été confiée à Monsieur Philippe VADEE qui aura à gérer et à développer les domaines de la diffusion et de la création tout en collaborant avec les élus à la rédaction d'un projet culturel sur la Commune.

Les structures actuellement existantes et rattachées à la Commission culturelle sont les Ateliers du Carrefour « Antoine Vitez », la Bibliothèque municipale, l'école de Musique et de Danse du SIVOM.

Certains ateliers sont le prolongement d'activités proposées à l'école comme le dessin ou le théâtre et entrent dans le cadre du Contrat Educatif Local. L'objectif du service culturel sera de maintenir l'existant mais aussi de créer de nouveaux projets propres à la

tranche d'âge 12-18 ans qui semble le moins participer aux activités.

Pour la bibliothèque, en plus du maintien de l'existant, notre priorité sera de développer des activités autour du livre pour cette même tranche d'âge 12-18 ans, au travers d'ateliers de lecture qui pourront se déplacer dans différentes structures municipales.

## Le Jumelage

Nos différentes démarches ont abouti à un contact avec une Commune italienne « MURLO » située près de Sienne en province de Toscane. Une délégation de trois élus de GIBERVILLE s'est rendue sur place pour rencontrer des membres de la Commune de MURLO. Un exposé de cette visite a eu lieu le 17 mai à la salle des Fêtes Pablo-Neruda, en présence du Conseil municipal et des personnes intéressées par un futur Jumelage.

Une délégation italienne pourrait nous rendre visite avant la fin de cette année.

Pour la Commission Culturelle  
Marie-France MOLLET

## Contrat éducatif local

Le Contrat Educatif Local 2001-2003 est arrivé à échéance.

Je tiens à remercier tous les participants au premier Contrat Educatif Local, dont la plupart participeront au nouveau Contrat Educatif Local 2004-2006 et je souhaite la bienvenue à ceux qui sont venus nous rejoindre.

Un premier bilan met en évidence divers aspects de la politique communale envers la jeunesse.

- L'action envers l'enfance et la jeunesse est une des grandes priorités de la commune qui y consacre environ 30 % de son budget.
- La notion du partenariat est une notion essentielle : la tâche des élus et des responsables communaux du Contrat Educatif Local a été de mettre en synergie le travail des différents acteurs de l'action envers la jeunesse, associations sportives, école de musique et de danse, associations de parents d'élèves, associations socio-culturelles.
- Une volonté de mettre en œuvre une continuité éducative, visant à faire de nos jeunes les citoyens de demain avec pour valeurs le respect de soi-même et des autres, le respect de la règle, la prise d'autonomie et la responsabilité.
- La volonté de proposer aux jeunes, de tous milieux sociaux, et sans discriminations par l'argent des activités de loisirs, et de culture permettant l'épanouissement de chacun.
- Et enfin, la volonté de ne pas se satisfaire de l'acquis et d'essayer d'améliorer notre travail.

C'est pourquoi chaque année, il a été procédé à un bilan, tâche parfois fastidieuse, mais qui a eu l'intérêt de mettre en valeur ce qui a été fait et de se poser des questions sur ce qui n'a pu être fait. Ce bilan a été chaque fois présenté en conseil municipal, de même que les projets annuels approuvés sous forme d'avenant.

Si l'on peut résumer en deux mots le travail de ces trois années, je dirais qu'il est très positif.

C'est pourquoi le conseil municipal a eu la volonté de mettre en place un nouveau Contrat Educatif Local pour les années 2004 à 2006.

Rosa Goueslard,  
Maire-Adjoint aux Affaires Scolaires,  
Responsable du CEL





## Les Montagnes En l'Air

La saison 2003/2004 est une bonne année pour Les Montagnes En L'Air. En effet cette année, nous comptons 73 adhérents dont 56 enfants. Vu le nombre d'enfants, nous avons été obligés de modifier nos créneaux :

Le mardi, deux séances sont proposées :  
de 17 h 30 à 19 h pour les Ouistitis  
de 19 h à 20 h 30 pour les Babouins  
Le vendredi :  
de 18 h 30 à 20 h pour les Grimpouilleurs  
de 20 h à 22 h pour les Big Glands (les adultes)



## Association Détente et Bien-être

Propose des séances de Qi Gong et modules de massages Shiatsu.

### De quoi s'agit-il au juste ?

Les cours sont axés sur la relaxation, apprendre à se détendre, à s'intérioriser afin de relâcher les tensions accumulées par le corps et l'esprit.

Nous travaillons en suivant le calendrier chinois et sur l'énergie des organes concernés, en fonction des saisons.

Des pratiques méconnues des occidentaux que nous sommes, mais qui datent de 2 500 ans en ce qui concerne le Qi Gong et qui ont fait leurs preuves en Chine, et au Japon pour le Shiatsu. La pratique régulière de ces disciplines amène à développer une détente physique, émotionnelle et mentale, ce qui favorise la vitalité.

Pour sa première année d'existence, l'association est très satisfaite de son activité.

Au mois de mai, nous avons l'intention de proposer un stage sur un samedi après-midi, avec une approche de techniques différentes issues du Qi Gong, du Shiatsu, du Yoga et massage à l'huile.

Ce stage sera animé en partie par France G., psychomotricienne et diplômée de Relax-Shiatsu.

Nous avons également l'intention d'aller en sortie, pratiquer au bord de la plage.

Pour diversifier leur niveau de grimpe, les plus jeunes encouragés par leurs parents et leurs encadrants participent aux divers challenges qui leur sont proposés dans la région. Un grand merci aux enfants pour leurs résultats. Pour garder nos adultes (17 cette année), des sorties sur SAE leur sont proposées. Merci aux communes voisines de nous accueillir. Nos sorties extérieures sont toujours d'actualité, Mt-Martin, Fosse-Arthours, Mt-Dôl, Clécy. Les parents profitent de ces sorties pour s'initier en prenant une licence journée.

Des échanges de clubs (tennis de table de Moulton et judo de Giberville) sont proposés aux adultes.

Pour les renseignements :

Mme Brustolin au 02.31.72.60.10

Mme Lecacheur au 02.31.34.56.26

Mme Sibran au 02.31.72.27.30

Maintenant, le plus grand souhait des Montagnes En L'Air serait une rénovation au niveau du mur. Le projet est actuellement dans les mains du syndicat intercommunal.



L'association propose aussi des séances sur rendez-vous à domicile (Qi Gong et massages) se renseigner.

La saison prochaine, nous souhaiterions mettre en place un deuxième cours : le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 sous réserve d'obtention du créneau.

Je tiens à remercier les 12 personnes de mon groupe pour leur dynamisme et pour la bonne humeur qu'ils apportent à chaque séance. Leur soutien a contribué à la création de l'association et aux succès de cette saison.

Nous tiendrons notre Assemblée Générale au mois de juin.

Les horaires sont :

- le mercredi de 18 h à 19 h.
- le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 (sous réserve)  
à la résidence des personnes âgées à Giberville.

Tarifs pour l'année : 100 € .

Des renseignements : Contactez J.-F. Prokop au 02 31 72 31 02 (le soir à partir de 20 h)

Les membres du bureau sont :

Président : J.-F. Prokop, Trésorière : M.-P. Prokop,  
Secrétaire : C. Prével.





Bion Gisèle  
15, rue de la Gare  
14730 GIBERVILLE  
Tél. 02 31 72 50 73  
Fax 02 31 73 38 80

## Association Sportive Haltérophilie-Musculation

Après avoir renouvelé de nombreux titres de champions du Calvados, de Basse-Normandie et de zone Ouest, cette belle saison se clôture avec plus de 140 licenciés en haltérophilie-musculation contre 120 en juin 2003. Cette année encore nous avons eu de nombreux qualifiés aux différents championnats de France : Minimes, Cadets, Juniors, Espoirs, Vétérans. Avec encore en 2004 des chances de médailles à ces différentes rencontres nationales.

L'équipe première du club évoluant en Nationales IIA a fait une bonne saison en finissant 12 sur 27 en France.

Cette saison fut forte en recrutement puisque 10 nouveaux athlètes sont venus rejoindre les rangs de l'ASHM.

Parmi ces nouveaux jeunes nous avons :

**4 poussins - benjamins :** Julie Rousseau, Jonathan Martinet, Flavian Bailleul et Valentin

**4 cadets :** Hugues Lambert, Maxime, Stanislas Dambreville, Mickael Demeiller

**2 juniors :** Olivier Briard, Samuel Djihil

Nous comptons 6 titrés de plus que la saison dernière avec cette nouvelle relève qui fait ses premiers pas sur les plateaux de compétitions. Ce recrutement vient aussi de nos actions au sein du CEL (contrat éducatif local) qui nous permet de faire découvrir cette discipline olympique à l'école primaire et au collège, sur le temps du midi. C'est la curiosité au départ qui les fait venir puis



ils reviennent car nous ne pratiquons pas que l'haltérophilie mais nous jouons à des jeux ludiques et amusant.

Dans une ambiance estivale, le club restera ouvert tout l'été et ainsi diversifiera ses actions dans la commune. En effet pour les adultes et les enfants qui ne partent pas en vacances d'été, un forfait de 20 € pour les deux mois est mis en place, du au succès que cette formule a eu l'année dernière. Ils pourront ainsi bénéficier de séances de remise en forme, des bien faits du sauna, de séances d'entraînements pour les jeunes (jeux éducatif et physique).

L'été est la période creuse dans pratiquement toutes les disciplines sportives, alors nous vous proposons une préparation physique générale, et spécifique en complément d'autres sports (foot, basket, tennis de table...).

Le club possède aussi une section de développé couché, qui monte dans la hiérarchie bas-normande avec une formation de 8 athlètes présents en compétition.

### Sont champions du calvados et de Basse-Normandie :

Aurélien Locher  
Olivier Hermon  
Olivier Pessel  
David Morice a fini 3<sup>e</sup>

### Nous possédons des records de Basse-Normandie :

Aurélien Locher en espoirs et seniors : -56 kg  
Ludovic Sebbah en espoirs : -67,5 kg  
Olivier Hermon en seniors : -67,5 kg  
Olivier Pessel en seniors : -75 kg

Ludovic Sebbah a fini 1<sup>er</sup> de la coupe de Basse-Normandie.

Après la validation de notre label handisport et travaillant déjà avec le CAT de Giberville, nous venons d'obtenir un contrat supplémentaire avec le foyer Jean-Vasnier de Dozulé. Depuis nous travaillons le mardi soir avec des personnes ayant un handicap mental et physique. Ainsi nous diversifions notre travail pour que toutes personnes souffrant d'handicap divers puissent avoir accès au sport.

En juin, nous avons plusieurs rendez-vous :

4, 5, 6 juin : fête du sport  
16 juin : Assemblée Générale  
18 juin : Barbecue annuel de fin de saison

Pour nous contacter :

Ludo : 06-24-32-00-69 (entraîneur)  
Régis : 06-25-50-48-66 (entraîneur)  
Gisèle : 02-31-72-50-73 (présidente)

Une des formations de la NIIA





## Full-contact Bilan de fin de saison

La saison 2003-2004 du club de full-contact fut riche en événements.

Les entraînements se sont enchaînés avec une bonne assiduité des fullleurs.



Les fullleurs qui l'ont désiré ont pu participer à divers championnats.

Les meilleurs d'entre eux ont participé au championnat de France Light contact à Paris. Malheureusement, malgré leur qualification ils n'ont pas pu participer au championnat de France semi-contact à Gisors pour des problèmes d'organisation.

Le week-end de Pâques Tony, Marvin, Fabien et Maxime accompagnés de leurs entraîneurs Karim et Jorge se sont déplacés à Paris pour participer au championnat de France Light contact.

Les résultats n'ont pas comblé toutes leurs attentes. Fabien et Tony ont été éliminés au premier tour, Marvin a gagné un combat. Seul Maxime s'est qualifié pour une finale à trois. Il s'est classé troisième. Ils devront intensifier leur entraînement pour espérer ramener un titre la saison prochaine. Nous leur souhaitons bon courage.

Un autre point fort de la saison fut l'organisation, salle Maurice Baquet, du championnat de Normandie semi-enfant, light et semi-adulte. Cette manifestation remporta un succès sportif et populaire (environ deux cents visiteurs et deux cents compétiteurs avec une couverture médiatique de FR3 Normandie). Le club compte bien renouveler cette expérience pour la saison 2004/2005.



Pour cette fin saison le club lors de la fête des sports organise un stage **d'energym'full** salle Maurice Baquet le dimanche 6 juin de 10 heures à 12 heures ouvert à tous. Ce stage nous permettra d'évaluer l'impact de cette discipline sur les sportifs que vous êtes afin d'ouvrir un créneau d'entraînement **d'energym'full** pour la saison 2004/2005.

**L'energym'full** est une discipline qui utilise les techniques pieds/poings, les déplacements et les gestes du **full-contact** sur un support musical. Cette discipline vise l'amélioration de la souplesse, de la coordination, de l'endurance, de la résistance et de la vitesse, en excluant l'incertitude des coups et des impacts. C'est un cours très complet pour retrouver la forme, la confiance en soi, un cours pour se défouler et mettre KO ses soucis et son stress.

Pour l'instant le club vous propose pour la saison prochaine deux entraînements de full contact par semaine le mardi et vendredi salle Pierre-Cousin de 18 à 20 heures. Le créneau pour l'energym'full n'est pas encore défini. Il sera aussi possible en fonction de la demande et des disponibilités des entraîneurs d'ouvrir un créneau spécial enfant sept/dix ans.

Pour tous renseignements s'adresser à :  
Philippe Lambert au 02 31 72 28 18  
Karim Aissa au 06 12 44 45 53





# Associations

## FNACA

### Cérémonie du 19 mars

Un temps chagrin s'était invité à notre cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie. Heureusement, la chaleur affective solidaire ne faisait pas défaut.

De nombreux anciens de la guerre d'Algérie et autres conflits, des Gibervillais, les responsables municipaux, Monsieur le Maire et Monsieur Christian PIELOT conseiller général étaient là entourant la FNACA.

En effet, le mot du Maire engageant la fidélité de la municipalité à honorer la date historique du 19 mars 1962 ne peut que conforter la FNACA dans sa position irrévocable de commémorer le cessez-le-feu en Algérie chaque année le 19 mars.

La cérémonie superbement relevée avec la participation de la batterie fanfare locale, a vu quatre Gibervillais recevoir la décoration « Médaille Reconnaissance de la Nation » pour leur participation à la guerre d'Algérie :

• Stéphan OLEJNIK, Michel ANJOU, Léon BOROZOWSKI, Roger LECHEMINANT

Le vin d'honneur offert par la municipalité que nous remercions vivement, a terminé avec chaleur notre rassemblement du souvenir et de la mémoire.



## SECOURS GIBERVILLAIS

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent bulletin, voici le compte-rendu des principales activités du Secours Gibervillais pour l'année 2003 et les projets pour 2004.

### Distributions alimentaires

Au cours de l'année 2003, nous avons aidé 34 familles (137 personnes) en distribuant 1 580 colis. Actuellement, nous tenons une distribution alimentaire tous les quinze jours.

### Aides à la jeunesse

Le Secours Gibervillais tient à aider les jeunes à pratiquer des activités sportives et de découverte. Nous avons aidé partiellement ou totalement suivant les cas :

- licences de sport, 27 enfants et ados, 3 adultes = 1 595,13 €

- classes de neige, classes vertes, classes de découverte (Angleterre), 10 enfants = 647,88 €

- vacances d'été, 32 enfants = 1 953,60 €

### Noël

Nous avons offert 19 bons d'achat pour les enfants et 25 colis repas « spécial Noël » aux familles pour 991 €

### Aide aux sinistrés

Nous avons aidé les victimes des inondations de Trouville avec l'envoi de 151,62 €

### Activités du secours Gibervillais

Nous avons une équipe de bénévoles dévoués que nous remercions.

Nous organisons des braderies de vêtements (vente au sac) à la salle Pablo Neruda et deux fois par an un vide-grenier dans ce même lieu ; Le prochain vide-grenier se fera les 9 et 10 octobre 2004.

Notre vente de brioches se fera le 7 novembre prochain.

Si vous voulez renforcer ses rangs pour cette vente, vous serez les bienvenus. Contactez-nous.

Une farfouille de jouets est prévue le 12 mai. Les enfants et ados pourront y vendre leurs jouets, cassettes etc.

Le Secours Gibervillais collectera des jouets en bon état le 17 novembre.

Nous participons aux collectes de la Banque Alimentaire, ces denrées sont redistribuées aux familles auxquelles nous venons en aide.

Comme chaque année, le Secours Gibervillais sera présent au marché de Noël.

### Permanence d'accueil :

Toute personne en difficulté peut rencontrer une responsable les :

- lundi de 14 h 00 à 17 h 00

- mercredi de 10 h 00 à 11 h 30 au local de Giberville.

Vous pouvez nous aider en nous apportant des vêtements en bon état, des meubles, des bibelots, des livres, du matériel de puériculture, des dons en argent, etc.

Un grand merci à nos donateurs.

Nous rappelons que le vestiaire est ouvert à tous.

Vous achèterez à des prix très bas et en même temps vous nous aiderez à poursuivre l'aide aux familles qui ont des difficultés.

### Ordures :

À plusieurs reprises, certaines personnes se sont permises de déposer des ordures à la porte du local.

Le Secours Gibervillais n'est pas une déchetterie !

Nous avons dû intervenir auprès de la Police Municipale.

### Notre adresse :

SECOURS GIBERVILLAIS

36, rue du Centre - 14730 GIBERVILLE

Tél. : 02.31.72.21.59 - Compte Postal : 5445 94 D

La Présidente  
B. Polouchkine



**STATION SERVICE BP** SARL NORMANDIE CARBURANTS



**Ch-J - MERIEL**

21, Route de Rouen - 14730 GIBERVILLE

**Tél. 02 31 72 37 79**

Station service ouverte tous les jours - Réparations toutes marques  
Lavages multiprogrammes - Gaz - Boutique



Agent  
CITROËN

GARAGE NORMANDIE BRETAGNE

Dominique POUETTRE

- **Mécanique**
- **Tôlerie - Peinture**
- **Ventes**
- **Achats de véhicules**
- **Neufs et occasions**

23, Route de Rouen - 14730 GIBERVILLE

Tél. 02 31 72 37 54 - Fax 02 31 72 88 75

**CHIVOT**  
**VERTS LOISIRS**

*c'espace jardin*

RN 13 - ROTS/CAEN  
02 31 26 00 00

**Hygiène et confort**



**Marie et fils**

Plomberie - Chauffage - Ventilation - Climatisation  
Régulation - Entretien - Dépannage - Fumisterie  
e-mail : [hygiene.confort@wanadoo.fr](mailto:hygiene.confort@wanadoo.fr)

33, rue de Navarre  
14123 Cormelles le Royal

Tél. 02 31 52 02 63  
Fax 02 31 52 27 41



*l'espace énergie*

**LES COMBUSTIBLES DE NORMANDIE**

Quai de Normandie - BP 126 - 14009 CAEN Cedex

**☎ 02 31 70 71 72**

**GESTION D'EQUIPEMENT THERMIQUE**

**FIOUL ESPACE**

**FIOUL DOMESTIQUE**

**CARBURANTS - CHARBONS**

**PETROLE DE CHAUFFAGE**

**BRIQUETTE DE CHARBON DE BOIS**

**ENTRETIEN / DEPANNAGE CHAUDIERES**

**CLIMATISATION**

**RAMONAGE / NETTOYAGE DE CUVES**

**Trans Com**

**Organisateur en transport**  
**Courses, affrètements, petits colis**

Avenue de l'industrie - Z.I. du Martray  
14730 Giberville  
Tél. 02 31 84 50 33 - Fax 02 31 84 50 44  
E-mail : [frederic.transcom@wanadoo.fr](mailto:frederic.transcom@wanadoo.fr)  
<http://www.trans-commissionnaire.com>



**Photocopieurs - Duplicopieurs**  
**Imprimantes - Vidéoprojecteurs - Fax**  
**Mobilier pour Collectivité et Bureau**

Boulevard du Maréchal Juin - 14077 Caen cedex 5

Tél. 02 31 46 41 41 - Fax. 02 31 94 25 07

[contact@vassard-omb.fr](mailto:contact@vassard-omb.fr) [www.vassard-omb.fr](http://www.vassard-omb.fr)



**TOSHIBA**



# Informations pratiques

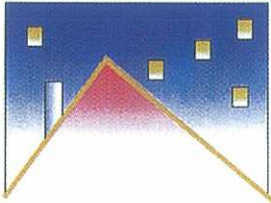
## PERMANENCE MEDECINS ANNEE 2004

6 Juin	Docteur FARCY	3 Octobre	Docteur BEAU
13 Juin	Docteur FRANGER RITEAU	10 Octobre	Docteur BEUZELIN
20 Juin	Docteur GENARD	17 Octobre	Docteur BIDAUD
27 Juin	Docteur GIMIE	24 Octobre	Docteur CAPDEPON
		31 Octobre	Docteur CHEDEVILLE
4 Juillet	Docteur GOMMARD		
11 Juillet	Docteur GRUJARD	1 Novembre	Docteur RASSANT (Toussaint)
14 Juillet	Docteur BEAU (Fête Nationale)	7 Novembre	Docteur COLLIN
18 Juillet	Docteur LOUVET	11 Novembre	Docteur GENARD (Armistice 1918)
25 Juillet	Docteur MALTRET	14 Novembre	Docteur DANIEL
		21 Novembre	Docteur FARCY
1 Août	Docteur MANSON	28 Novembre	Docteur FRANGER RITEAU
8 Août	Docteur MAYAUD		
15 Août	Docteur DANIEL (Assomption)	5 Décembre	Docteur GENARD
22 Août	Docteur PELLERIN	12 Décembre	Docteur GIMIE
29 Août	Docteur RASSANT	19 Décembre	Docteur GOMMARD
		25 Décembre	Docteur BAILLEUL (Noël)
5 Septembre	Docteur SAUVAJON	26 Décembre	Docteur GRUJARD
12 Septembre	Docteur VAUX		
19 Septembre	Docteur AMIOT	1 <sup>er</sup> Janvier 2005	Docteur FARCY (Jour de l'an)
26 Septembre	Docteur BAILLEUL		

## MEDECINS

Docteur AMIOT	02.31.23.32.33	TROARN
Docteur BAILLEUL	02.31.72.27.00	GIBERVILLE
Docteur BEAU	02.31.23.32.33	TROARN
Docteur BEUZELIN	02.31.72.25.34	CUVERVILLE
Docteur BIDAUD	02.31.72.04.85	DEMOUVILLE
Docteur CAPDEPON	02.31.72.40.06	COLOMBELLES
Docteur CHEDEVILLE	02.31.72.27.00	GIBERVILLE
Docteur COLLIN	02.31.72.39.26	GIBERVILLE
Docteur DANIEL	02.31.72.50.46	COLOMBELLES
Docteur FARCY	02.31.78.86.00	BAVENT
Docteur FRANGER RITEAU	02.31.78.87.39	BAVENT
Docteur GENARD	02.31.82.38.11	HEROUVILLETTE
Docteur GIMIE	02.31.72.39.26	GIBERVILLE
Docteur GOMMARD	02.31.72.27.00	GIBERVILLE
Docteur GRUJARD	02.31.72.40.06	COLOMBELLES
Docteur LOUVET	02.31.23.35.19	SANNERVILLE
Docteur MALTRET	02.31.78.78.06	RANVILLE
Docteur MANSON	02.31.72.40.06	COLOMBELLES
Docteur MAYAUD	02.31.23.32.33	TROARN
Docteur PELLERIN	02.31.72.27.00	GIBERVILLE
Docteur RASSANT	02.31.72.40.06	COLOMBELLES
Docteur SAUVAJON	02.31.72.04.85	DEMOUVILLE
Docteur VAUX	02.31.78.78.06	RANVILLE





# LE FOYER NORMAND

Entreprise Sociale pour l'habitat

2 Place de l'Hôtel de ville  
BP6  
14460 COLOMBELLES  
Tél : 02 31 72 41 52  
Fax : 02 31 72 99 70  
hlm.foyer.normand@wanadoo.fr

*Location  
de logements  
individuels  
et collectifs*



44 Logements individuels - Giberville Plateau

## ARTHUR & ASTON maroquinerie



Avenue Clos de la Tête  
14730 GIBERVILLE  
Tél. 02 31 35 01 68



**GARAGE MASSA**  
**AGENT**



*Si on reparait automobile*



*Pour que l'automobile soit toujours un plaisir.*

RN 175 - Les Quatre Hornes - 14730 GIBERVILLE  
Atelier : 02 31 72 37 78 - Bureau : 02 31 72 55 21  
Fax : 02 31 72 28 40  
E-mail : [garage.massa@wanadoo.fr](mailto:garage.massa@wanadoo.fr)